

LA PÉNÉTRATION ÉCONOMIQUE DES VÉNITIENS DANS L'EMPIRE BYZANTIN DU X^E AU XII^E SIÈCLE

Comment Venise, ancienne dépendance byzantine, a réussi à pénétrer l'espace marchand byzantin puis à s'assurer la prépondérance commerciale dans l'empire grâce à sa flotte et son organisation commerciale.

Sous l'autorité de l'Empire romain d'Orient puis de l'Empire byzantin, à travers l'Exarchat de Ravenne, le village de pêcheurs de Venise se développe lentement jusqu'au VII^e siècle. Ayant acquis une certaine importance stratégique, du fait de sa position au contact des mondes francs et byzantins, Venise devient un enjeu de lutte entre l'empereur d'Occident Charlemagne et l'empereur byzantin Nicéphore I^{er} au début du IX^e siècle. Les Francs se révèlent incapable de prendre l'archipel vénitien et les Byzantins se révèlent incapable de le défendre efficacement ce qui conduit rapidement à un accord entre les deux parties : les îles de la Lagune ainsi que quelques cités de Terre Ferme seront indépendantes et formeront un Etat-tampon.

Assaillis depuis des siècles par la terre, que ce soit par les Goths, les Huns, les Lombards ou les Francs, les Vénitiens ont rapidement choisi de se tourner vers la mer d'où ils tirent d'ailleurs la plupart de leurs ressources, sel et poisson. Mais ce qui va faire la fortune et la puissance du nouvel état va être le grand commerce maritime qui, grâce à la position stratégique évoquée ci-dessus, va rapidement offrir à Venise une place prépondérante en Occident ainsi qu'en Orient.

Dès le début du X^e siècle, profitant de l'essor des nouvelles principautés occidentales ainsi que du renouveau économique byzantin sous les premiers Macédoniens, Venise se pose en emporium central du monde chrétien. Les nouveaux souverains occidentaux (Capétiens, puis plus tard Ottoniens) sont friands des soieries de grande qualité produites par les ateliers impériaux de Constantinople, tandis que l'Empire byzantin a grand besoin de sel, de fer et d'esclaves. Mais la grande originalité des doges de Venise va être de penser le commerce non comme un doublement maritime des voies terrestres entre Orient et Occident, très souvent interrompues par les Slaves, mais comme un circuit complet dans toute la Méditerranée. Dès cette époque, Constantinople n'est pas dans l'esprit des Vénitiens le débarcadère final de leurs marchandises, mais une simple étape dans le circuit commercial gigantesque qui les fait aller de l'Adriatique au Nil en passant par les Balkans, les îles grecques, la Mer Noire et le Levant. Les convois de galères vénitiennes sillonnent ainsi toute la Méditerranée orientale, se faisant aussi quelques fois pirates à l'occasion, et ne respectant pas toujours les interdits de commerce puisqu'en 971 l'empereur Jean Tzimiskès fait brûler trois bâtiments de Venise transportant du bois de construction navale, considéré comme matière stratégique, vers la Syrie.

L'originalité des Vénitiens est d'avoir pensé leur politique commerciale non pas en terme d'autosuffisance comme le fait l'Empire byzantin, mais en véritable recherche d'accroissement de puissance commerciale, qui reste pour eux un impératif de survie puisque les ressources de la Terre Ferme sont plus que limitées.

Le commerce vénitien à Byzance reste toujours, pour le moment, soumis aux règles drastiques que rencontrent les étrangers à l'empire (impossibilité d'hiverner sur place, taxes importantes, contrôles accrus) ; mais à la fin du X^e s. un élément va changer la donne : la marine vénitienne. En effet depuis la reconquête de la Crète en 961 la marine byzantine n'est plus vraiment entretenue. Hors l'empereur Basile II, inquiet de la poussée des Arabes en Italie du Sud à besoin en 992 de transporter son armée dans les Pouilles. Il décide de faire appel pour cela à la flotte de Venise et octroie en échange de ce service un *chrysobulle* abaissant grandement les droits d'entrée et de sortie des détroits de Constantinople. Ainsi au début du XI^e s. la marine vénitienne devient la principale force de combat naval de Byzance : en l'an mil le doge Orseolo libère Zara des Slaves, en 1002 il bat les Sarrasins à Bari.

Le tournant de l'explosion du commerce vénitien dans l'empire byzantin se produit en 1082 lorsque l'empereur Alexis Comnène, pressé par les Normands de Robert Guiscard, fait une nouvelle fois appel aux Vénitiens pour transporter son armée. Ceux-ci reçoivent en échange un privilège qui va se révéler décisif : l'abolition du *kommerkion* à Constantinople, principal impôt sur le commerce dans l'empire, correspondant à 10% de la valeur de la marchandise échangée ; le doge se voyant aussi reconnaître la dignité perpétuelle de *protosébaste*. A partir de ce moment, les Vénitiens sont en position de force commerciale non seulement face aux autres marchands étrangers (Syriens, Russes, autres Italiens), mais aussi face aux Byzantins eux-mêmes. A la fin du XI^e s. Venise est devenue l'unique place d'export pour les soieries byzantines en occident et assure une grande partie du commerce entre Thèbes et Constantinople. Les Vénitiens s'insèrent ainsi tant dans le grand commerce international que dans le commerce à l'intérieur de l'empire, puisqu'en 1126 Jean II en renouvelant l'alliance vénéto-byzantine accorde une exemption du *kommerkion* dans tous les ports de l'empire. Les Vénitiens assurent dans l'empire le transport des céréales depuis la Thessalie, de l'huile et du vin depuis le Péloponnèse, du savon, du coton depuis la Crète, des vêtements depuis Thèbes, leur principal comptoir après Constantinople.

Les seuls qui pourraient rivaliser avec les Vénitiens sont ceux disposant eux-aussi d'exemption, à savoir les monastères, mais ils ne peuvent rien face à l'efficacité de l'organisation commerciale des marchands vénitiens, matérialisée par leur propre quartier dans les murs de Constantinople. Créé en 1084 le long de la Corne d'Or avec un appontement quelques maisons et une église, il abrite au XII^e s. plus de 10 000 personnes soit la moitié des Vénitiens de l'empire et contient des ateliers, des fabriques et des habitations, offrant à la Sérénissime d'importants revenus fonciers et fiscaux.

Les exemptions de taxes accordées aux Vénitiens, puis plus tard aux autres Italiens (Génois, Pisans, Amalfitains) grèvent le trésor de l'Etat byzantin malgré la bonne conjoncture du XII^e s. L'empereur Jean II, successeur d'Alexis I^{er} Comnène, avait cherché à diminuer les privilèges des marchands vénitiens mais, une fois de plus, le besoin d'une flotte armée l'a poussé à céder. Son successeur Manuel Comnène, malgré sa politique somptuaire prend acte de la trop grande importance des marchands vénitiens au sein du commerce à l'intérieur et à l'extérieur de l'empire et décide en 1171 l'expulsion et la confiscation de leurs biens. Mais ce n'est que partie remise : en 1204 après la prise de Constantinople par les croisés, les Vénitiens, instigateurs de cette attaque, récupéreront les circuits de commerce perdus en 1171 et, cette fois, à leur seul et entier profit.

Bibliographie :

- _ C. Bec, Histoire de Venise, Paris, PUF - Que sais je ?, 1993, 126 p.
- _ J.-C. Cheynet, L'Empire byzantin 641-1204, Paris, PUF- Nouvelle Cléo, 2007, 544 p.
- _ M. Kaplan, Tout l'or de Byzance, Paris, Découvertes Gallimard, 1991, 176 p.
- _ A. Laiou, Economic history of Byzantium, Washington, Dumbarton Oaks, 2002, 1205 p.